



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

PROJET RÉGIONAL D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ HORS RÉSEAU (ROGEAP)

N° P160708

Termes de Référence

CABINET DE CONSEIL

Pour la Conception et le développement de modèles d'affaires, commerciaux et de financements durables pour l'électrification des établissements publics de santé et scolaire en milieu rural et assistance technique dans sa mise en œuvre au Niger et au Nigeria.

Financement : Banque mondiale/CTF/DGIS



Mars 2023

1. Vue d'ensemble de ROGEAP

L'objectif du Projet Régional d'Accès à l'Électricité Hors-Réseau (ROGEAP) est d'accroître l'accès à des services d'électricité durables dans les quinze pays membres de la CEDEAO¹ et les quatre pays non-membres de la CEDEAO à savoir le Cameroun, le Tchad, la Mauritanie et la République Centrafricaine. Le projet ROGEAP vise à améliorer l'accès à l'énergie durable en créant un marché régional pour les produits solaires hors réseau et en soutenant les diverses parties prenantes de toute la chaîne de valeur, à savoir : les gouvernements, le secteur privé, les institutions financières, et les utilisateurs finaux (y compris les ménages, les entreprises et les établissements de santé publique et d'éducation) grâce à un programme pilote dans deux pays² et qui pourrait potentiellement être élargi en fonction des résultats dudit programme. Ces Termes de Références se focalisent principalement sur l'électrification des établissements publics de santé et scolaires.

Alors que l'Afrique subsaharienne connaît un manque d'accès à des services d'électricité fiables, ce déficit est plus prononcé dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et du Sahel, en particulier dans des pays comme la République centrafricaine (RCA), le Tchad, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Niger et la Sierra Leone. En outre, l'accès des ménages à l'électricité varie considérablement entre les zones urbaines et rurales. Sur une population de 406 millions d'habitants dans les 19 pays du projet, on estime que 208 millions d'habitants n'ont pas accès à l'électricité, dont environ 70 % vivent dans les zones rurales. Sur la base de l'évaluation du marché hors réseau de 2018, le taux moyen d'électrification rurale était d'environ 18%, tandis que celui de huit pays – Burkina Faso, Tchad, RCA, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mauritanie et Niger – est inférieur à 5%. L'amélioration de l'accès à l'énergie, en particulier pour les groupes marginalisés et défavorisés et dans les régions en de développement, est essentielle pour parvenir à un développement durable et inclusif et à la réduction de la pauvreté.

Les systèmes solaires autonomes ont un grand potentiel de marché en Afrique de l'Ouest et du Centre. Actuellement, moins de 3% de la région est desservie par des systèmes solaires autonomes, ce qui équivaut à environ 5 millions de consommateurs. L'évaluation du marché réalisée en 2018 a identifié qu'environ 31 millions de ménages pourraient être électrifiés à l'aide de systèmes solaires autonomes en Afrique de l'Ouest et du Centre. La valeur potentielle du marché de l'énergie solaire domestique est estimée à environ 6,6 milliards de dollars américains. L'évaluation a en outre identifié environ 800 000 établissements scolaires et de santé qui pourraient être électrifiés avec des systèmes solaires autonomes avec un investissement estimé à près de 1,5 milliard de dollars. En outre, la part de la population rurale desservie par des sources d'énergies renouvelables décentralisées telles que les mini-réseaux et les systèmes autonomes devrait atteindre 22 % en 2020 et 25 % d'ici 2030.

La promotion de l'électrification à l'aide de systèmes solaires autonomes nécessite une approche régionale harmonisée. Cela implique la mise en place d'un écosystème favorable aux entreprises pour attirer les investissements du secteur privé afin de fournir de l'électricité aux personnes non connectées au réseau, y compris les ménages dirigés par des femmes, de manière décentralisée. Les

¹ Les pays membres de la CEDEAO sont la République du Bénin, la République du Cap-Vert, le Burkina Faso, la République de Côte d'Ivoire, la République islamique de Gambie, la République du Ghana, la République de Guinée, la Guinée-Bissau, la République du Libéria, la République du Mali, la République du Niger, le Nigéria, la République du Sénégal, la République de Sierra Leone et la République du Togo

² Niger et Nigeria, le choix des pays est flexible

projets financés par la Banque Mondiale dans la région Afrique avec des composants solaires autonomes ont adopté une approche basée sur le marché, mise en œuvre par le secteur privé, pour fournir un accès à l'électricité à la population. Cela doit également s'appliquer à l'électrification des institutions publiques³.

Depuis 2019, la Banque Mondiale dans le cadre du programme Lighting Africa avec le soutien du SHATZ ENERGY RESEARCH CENTER (SERC) et en collaboration avec le CENTRE DE LA CEDEAO POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (CEREEC) a réalisé de nombreuses enquêtes et travaux d'analyse pour évaluer les modèles commerciaux durables pour la fourniture de services d'électricité afin d'électrifier les installations publiques éloignées du réseau au Niger et au Nigeria grâce à la technologie solaire photovoltaïque dans le cadre du ROGEP. Avec le projet ROGEP, les résultats de ces études doivent être mis à jour.

2. PORTÉE DE LA MISSION

Dans ce contexte, la CEDEAO a reçu un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du projet ROGEP et souhaite recruter un cabinet ou groupement de cabinets pour la sélection et le choix des établissements publics en vue de leur électrification. Les établissements publics sélectionnés seront situés au Niger et au Nigeria et seront éloignés du réseau électrique conventionnel. Alors que l'objectif à moyen terme est de développer un modèle d'affaire et de financement pour le fonctionnement durable des installations des établissements publics, cette mission est une continuité de l'initiative entamée sous ROGEP et ciblera exclusivement les établissements de santé et scolaires.

L'objectif principal de cette mission est d'identifier les défis d'un système de paiement du secteur public et l'« appétit » du secteur privé pour travailler avec un modèle basé sur les services (les paiements ne sont pas effectués à l'avance contre le coût en capital, mais sont plutôt effectués régulièrement sur la base d'une prestation de service rendus) des installations (publiques) photovoltaïques hors réseau dans deux pays du ROGEP (Niger et Nigeria) lorsque les paiements sont assurés (sous forme de garanties) par le projet ROGEP sur une durée de 4-5 ans (les garanties sont une provision au cas où le gouvernement ne paierait pas la facture de la prestation du service rendu). Conformément à cet objectif, le succès et la durabilité du modèle de services et de financement à développer dépendront de la participation étroite des entités du secteur privé en tant que prestataires de services guidés, ainsi que d'une surveillance à distance robuste et d'une vérification indépendante des services fournis (par le suivi des indicateurs de performance clés).

Parallèlement, l'équipe de la Banque Mondiale travaille avec l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA-AMGI) sur une solution d'atténuation des risques qui permettrait au contrat de services énergétiques de s'étendre au-delà d'une période initiale de soutien actuel du ROGEP, avec une durée prévue jusqu'à 15 ans (c.-à-d. la durée de vie moyenne estimée des actifs photovoltaïques respectifs). Une fois que ladite opération de MIGA est approuvée et effective, la période de service peut être prolongée en conséquence.

3. Tâches

Tâche 1: Faire l'inventaire et établir le bilan électrique (les besoins typiques en matière de services d'électricité) des établissements publics potentiels bénéficiaires au Niger et au Nigeria.

³ Ethiopia: Electricity Network Reinforcement and Expansion Project (P119893), Niger: Solar Electricity Access Project (P160170), Rwanda: Renewable Energy Fund Project (P160691), Zambia: Electricity Service Access Project (P162760), and Kenya: Off-Grid Solar Access Project (P160009)

Environ 15 sites par pays (au Nigéria et au Niger) ont été identifiés aux fins de ce projet en 2019. Les consultants devraient tirer parti des travaux d'analyse de cette étude, analyser les nouveaux besoins en électricité, faire des sondages, exploiter les rapports de vérification et les spécifications techniques déjà réalisés dans le cadre du projet ROGEAP. Les documents issus des travaux menés par la Banque Mondiale dans le cadre du programme Lighting Africa et du CEREEC seront fournis aux consultants pour faire avancer cette tâche.

Le consultant examinera lesdits documents, évaluera l'adéquation des sites par rapport aux exigences E&S et climatiques (voir annexe 1), ainsi qu'à correspondre avec les ministères de tutelle et, en conséquence.

- Confirmer qu'au moins 15 centres de santé ruraux et écoles au Niger et au Nigéria sont situés à au moins 5 km du réseau électrique et qui ne seront probablement pas atteints par un programme d'électrification du réseau au cours des 5 prochaines années.
- Identifier les besoins « typiques » en électricité des centres de santé ruraux et des écoles, y compris les logements associés du personnel mais également les services de santé et d'éducation fournis et l'estimation du nombre d'établissements publics à étudier.
- Sur la base de l'analyse des besoins ci-dessus, définir 2 à 3 types de technologies photovoltaïques autonomes appropriés à installer (dimensionnement et conception du système) dans les centres de santé et les écoles identifiés au Niger et au Nigeria.
- Ces ensembles technologiques comprendront des panneaux photovoltaïques, des contrôleurs de charge, des bancs de batteries, des onduleurs, des compteurs de services publics et des dispositifs de surveillance à distance, ainsi que du câblage interne. Le tout doit être adapté aux besoins en électricité identifiés des centres de santé et des écoles, tout en tenant compte des conditions d'accès au réseau téléphonique mobile.
- Afin de réduire la complexité des garanties et des problèmes potentiels d'utilisation des sols, la technologie photovoltaïque sur les toits devrait être considérée en priorité dans la mesure du possible, à moins que les panneaux photovoltaïques ne puissent être entièrement installés sur la propriété de l'institution publique.

Lors de l'identification des centres de santé et des écoles appropriés, les consultants devraient travailler en étroite collaboration avec les équipes de la Banque Mondiale au Niger et au Nigéria pour tirer parti des efforts d'électrification hors réseau en cours dans les deux pays (par exemple, le projet d'électrification du Nigeria - P161885 et le projet d'accélération de l'accès à l'électricité au Niger (HASKÉ) - P174034). Les consultants devraient également utiliser la directive d'assurance qualité pour électrifier les institutions publiques et les exemples de spécifications techniques pour plusieurs tailles de systèmes solaires préparés par le programme Lighting Africa pour bénéficier des activités précédemment réalisées.

Tâche 2 : Concevoir un modèle d'affaires pour l'électrification des institutions publiques

La première génération de modèles de services pilotes qui sera développée dans le cadre de cette mission sera conçue pour couvrir les coûts du capital dans un délai de 4 à 5 ans avec la possibilité d'utiliser les fonds de ROGEAP pour s'assurer que les paiements sont sécurisés selon la volonté à payer (VP) par les autorités locales ou administratives.

Dans ce contexte, la tâche 2 couvre les points suivants :

- Identifier et concevoir un modèle de service et de financement intégré durable (un **schéma fonctionnel devrait être fourni**) pour le secteur privé afin d'acquérir, d'installer, de posséder, d'exploiter et d'entretenir des systèmes solaires PV dans 15 centres de santé et écoles pilotes par pays au Niger et au Nigéria. Le modèle intégré de services et de financement devra inclure des dispositions solides pour la surveillance à distance et la vérification indépendante des services fournis (avec un suivi des indicateurs clés de performance). Le consultant évaluera la faisabilité du financement réalisé par le secteur privé. Le niveau de soutien financier initial nécessaire des fonds ROGEAP pour racheter le coût initial du financement pourra être exploré. Une combinaison de subventions et de financement du ROGEAP pourrait être offerte au secteur privé pour encourager la mobilisation de financements privés dans le cadre de ces programmes.

A. Effectuer une **analyse des coûts** et préparer un modèle financier, y compris :

- i. Différents niveaux de subvention CAPEX (Capital Expenditure ou coût d'investissement) / d'équipement CAPEX à supporter par le secteur privé ;
- ii. Les coûts supplémentaires de construction et de mise en service du projet, y compris les coûts de développement du projet, la construction, les droits d'importation, le transport, la sécurité, etc.
- iii. L'OPEX (Operational Expenditures ou coûts d'exploitation) complet pour les services d'électricité à fournir par les centres de santé, y compris la surveillance à distance, les dépenses pour le remplacement périodique des composants tels que les batteries.
- iv. Autres dépenses opérationnelles, y compris les coûts d'élimination de l'équipement (recyclage), les assurances, les taxes (Taxes Valeur Ajoutée -TVA, revenus, etc.)

B. Procéder à une **évaluation des rendements financiers attendus**, y compris :

- L'impact estimé des risques de non-paiement sur le taux minimal d'investissement et le RAROC (Risk-Adjusted Return On Capital ou la rentabilité du Capital ajusté) des prêteurs, ainsi qu'une analyse de la manière dont les solutions de garantie des paiements pourraient réduire ces primes de risque.
- Les TRI (taux de rentabilité interne) minimaux sans effet de levier et à effet de levier, les marges bénéficiaires et le RAROC requis pour attirer les investisseurs en actions et en titres de créance.

C. Effectuer une **analyse de sensibilité** avec les frais de service mensuels prévus comme extrant afin d'éclairer une structure optimale de contrat et de subvention, y compris :

- i. Durée du contrat : Équilibrer la période de récupération simple avec une durée plus longue pour soutenir l'amortissement
- ii. Transfert de propriété / Valeur résiduelle : Pour évaluer différentes structures contractuelles, y compris un BOOT (build, own, operate, transfer) de 15 ans, un BOOT de 10 ans + un O&M (exploitation et maintenance) de 5 ans, etc.
- iii. Indexation tarifaire : Évaluer la répartition appropriée des risques en ce qui concerne l'inflation et l'indexation des devises
- iv. Subventions CAPEX/OPEX : Les niveaux de subvention (y compris les CAPEX initiaux et les OPEX récurrents) nécessaires pour assurer l'abordabilité et accessibilité

des services aux institutions publiques.

- Répétez A, B et C dans le cas où le coût des dépenses d'investissement est entièrement payé à l'avance grâce au financement des donateurs.
- Élaborer une **matrice** des risques et des mesures d'atténuation potentielles pour chaque risque, y compris la répartition contractuelle des risques, l'assurance contre les risques politiques, l'assurance des risques immobiliers, l'engagement et la sensibilisation communautaires, etc. Fournir une description qualitative de chaque risque et une estimation approximative des coûts atténuants et approximatifs pour chaque solution.
- Confirmer les **possibilités d'investissement, de paiement, de subventionnement et d'abordabilité des services d'électricité** pour les institutions publiques :
 - Parties prenantes gouvernementales : Interviewer les parties prenantes gouvernementales (dans les ministères de l'énergie, de la santé, de l'éducation) sur les défis envisagés concernant le paiement au secteur privé (y compris la planification, la budgétisation, l'administration, l'espace fiscal, les questions juridiques et réglementaires, etc.)
 - Explorer les moyens permettant aux ministères (y compris les fonds propres, les comptes séquestres, les programmes, les activités génératrices de revenus) de payer le coût du service (y compris le coût en capital et le F et E) et, en conséquence, rédiger des recommandations pour un déblocage adéquat et régulier des fonds.
 - Paiement des services d'électricité / Financement des subventions CAPEX : Interviewer les donateurs et les IFD pour déterminer l'intérêt de contribuer à un fonds pour le paiement des services et l'atténuation des risques pour les acheteurs et les contreparties.
 - Fournisseurs de service - Secteur privé (FSP) : Entrevues avec le secteur privé sur des modèles de contrats réalisables et attrayants en ce qui concerne les structures de démarrage et de F et E, y compris les liens avec les préférences en matière de rendement du capital investi et les incitatifs au rendement dans le cadre des contrats de services de F et E
 - Investisseurs du secteur privé : Interviewer les parties prenantes pour déterminer l'investissement et l'appétit pour le risque de différents types d'investisseurs, y compris, mais sans s'y limiter, les investisseurs d'impact, le capital d'investissement, le capital de risque, le crédit-bail d'équipement et les entreprises de service énergétiques.
 - Institutions financières commerciales : Interviewer les banques commerciales et les sociétés de crédit-bail concernées afin d'évaluer leur perspective de risque pour étendre le financement par emprunt afin de soutenir les dépenses d'investissement et les dépenses d'exploitation des projets pilotes. Évaluer l'appétit des prêteurs à s'engager dans de tels stratagèmes afin de déterminer un modèle d'affaires approprié. En outre, consulter la BOAD (autre organisme d'exécution du ROGEAP) pour vérifier la disponibilité d'un financement partiel des projets afin d'accroître leur bancabilité.
 - Fournisseurs des mesures d'atténuation des risques : S'entretenir avec des institutions Financières de Développement, des intermédiaires financiers et d'autres fournisseurs potentiels d'instruments d'atténuation des risques (tels que les garanties de MIGA) afin de déterminer leur intérêt à fournir des instruments de garantie appropriés (souverains et non souverains) et des mécanismes d'assurance pour soutenir les paiements de service et réduire les risques liés aux acheteurs et aux contreparties.

D. Sur la base des constatations des étapes A à C, mener un **exercice de sondage du marché** avec des fournisseurs de services potentiels du secteur privé afin de valider l'approche et de s'assurer qu'il y a un intérêt suffisant de la part des fournisseurs de services potentiels pour assurer la mise en œuvre et la conclusion réussies des contrats. Sur la base des commentaires de la phase de sondage du marché, y compris du client et des autres parties prenantes concernées, réviser et documenter la stratégie de mise en œuvre et élaborer des documents d'appel d'offres appropriés en liaison avec les clients.

Tâche 3 : Élaboration d'une stratégie de mise en œuvre

En étroite coordination avec les clients et les équipes de la Banque Mondiale dans les deux pays, élaborer une **stratégie détaillée de mise en œuvre** pour l'électrification des 15 institutions publiques dans chaque pays

- Le consultant doit recommander **des indicateurs clés de performance (KPI)** à respecter par les fournisseurs de services, tels que la fiabilité et la disponibilité du système, en assurant la durabilité liée à la conception du système, aux services d'exploitation et d'entretien.
- Le Consultant proposera également une plateforme de télésurveillance et un mécanisme de vérification par un tiers en cas de litige entre le Prestataire et le Client sur l'atteinte des KPIs.
- Le consultant doit élaborer les termes de référence (TdR) et assister la CEDEAO dans la sélection concurrentielle et le recrutement d'un mécanisme d'agent de vérification indépendant (IVA) tiers pour corroborer les dispositions contractuelles par les fournisseurs de services et aider en cas de litiges entre le fournisseur de services et le client sur la réalisation des KPI;
- Le consultant doit soutenir la préparation des documents d'appel d'offres (y compris les contrats juridiques entre le fournisseur du secteur privé et les agences gouvernementales compétentes définissant les conditions de fonctionnement, y compris les indicateurs de performance clés et les conditions de paiement) pour l'électrification des institutions publiques. Cela comprendrait la coordination avec l'équipe technique qui a préparé les spécifications techniques et les normes d'assurance de la qualité.
- Le consultant doit s'assurer que les contrats entre les différentes parties : le secteur privé et le gouvernement (entité effectuant le paiement et entité bénéficiant du service) ainsi que l'organisme de vérification indépendant sont compatibles avec les documents d'appel d'offres et ses autres livrables au titre du présent mandat.

Tâche 4 : Soutien à la mise en œuvre durant la première année

- Supervision des contrats et soutien à la coordination: Après l'achèvement des appels d'offres et le lancement de projets pilotes dans les deux pays cibles, le consultant doit s'assurer que les contrats entre les différentes parties, y compris le secteur privé et les gouvernements (c'est-à-dire les entités effectuant le paiement et l'entité bénéficiant du service) ainsi que l'agence de vérification indépendante sont conformes aux documents d'appel d'offres et à ses autres livrables en vertu du présent mandat.
- Documentation des progrès du projet pilote et des leçons apprises: Au cours de la 1ère année de mise en œuvre, les consultants soumettront des rapports trimestriels, documentant avec diligence les défis, les mesures d'atténuation proposées et le modèle commercial révisé pour reproduire les mesures pilotes dans d'autres secteurs (y compris l'éducation) et dans toute l'Afrique subsaharienne.

4. Durée et livrables

4.1 Durée de l'affectation

La mission se déroulera en deux parties :

- Partie 1 – Tâche 1 à tâche 3 : 24 semaines
- Partie 2 - Tâche 4 : 52 semaines

| | | | | |
|----------------------|-----------------------|---|--|---------------------|
| Réunion de lancement | Rapport final tâche 3 | Processus de passation de marchés avec des entrepreneurs privés | Assistance technique pendant la phase de mise en œuvre | Total de la mission |
| Semaine 1 | Semaine 24 | N/A | Un an (52 semaines) | 76 semaines |

La période relative à la sélection des entrepreneurs privés ne fait pas partie du décompte de la durée. La durée de cette période dépendra de la méthode de sélection qui sera proposée par le cabinet. Cependant, pour la sélection ouverte internationale, il faudra entre 6 et 8 mois pour finaliser le processus de recrutement.

4.2 Produits livrables

| Livrables | Date d'échéance (à partir du début) |
|---|-------------------------------------|
| Réunion de lancement / Cadrage (PV de réunion) | Semaine 1 |
| Rapport initial Résumer l'approche, la méthodologie et signaler les questions clés à aborder qui peuvent présenter des défis au cours de l'étude | Semaine 3 |
| Tâche 1 - Faire l'inventaire et établir le bilan électrique (les besoins typiques en matière de services d'électricité) des établissements publics potentiels bénéficiaires au Niger et au Nigéria | Semaine 6 |
| Tâche 1- Faire l'inventaire et établir le bilan électrique (les besoins typiques en matière de services d'électricité) des établissements publics potentiels bénéficiaires au Niger et au Nigéria Organiser un atelier national dans chaque pays pour présenter les résultats de l'étude aux parties prenantes concernées | Semaine 10 |
| Tâche 2 – Projet de rapport comprenant Cadre de modèle d'affaires durable (schéma fonctionnel), analyse des coûts, évaluation des rendements financiers attendus, analyse de sensibilité, matrice des risques et pistes confirmées d'investissement, de paiement, de subvention et d'abordabilité de l'électricité | Semaine 15 |
| Tâche 2 – Rapport final comprenant le cadre du modèle d'affaires durable (schéma fonctionnel), l'analyse des coûts, l'évaluation des rendements financiers attendus, l'analyse de sensibilité, la matrice des risques et les possibilités confirmées d'investissement, de paiement, de subvention et d'abordabilité de l'électricité | Semaine 21 |

| | |
|--|-----------------|
| Tâche 3 - Projet de stratégie de mise en œuvre, y compris les indicateurs de performance clés et les documents d'appel d'offres | Semaine 18 |
| Tâche 3 - Stratégie finale de mise en œuvre, y compris les indicateurs de rendement clés et les documents d'appel d'offres | Semaine 24 |
| Tâche 4 – Rapport intérimaire/d'avancement sur le soutien à la mise en œuvre | Chaque semestre |

5. Qualifications du cabinet

Les sociétés de conseil intéressées doivent fournir des informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour fournir les services décrits.

- Expérience d'au moins une mission similaire impliquant la préparation et la mise en œuvre de modèles commerciaux innovants pour des projets d'accès à l'énergie ;
- Solides qualifications et expertise technique dans les domaines suivants :
 - Finance
 - Légal/ juridique
 - Secteur de la santé publique et éducation
 - Garanties sociales et environnementales
- Expérience d'au moins une mission de travail en Afrique subsaharienne ;
- Expérience des projets de la Banque Mondiale et dans les domaines de l'électrification rurale et des énergies renouvelables sera considérée comme un atout ;
- Expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre et la supervision de contrats de services à long terme avec des institutions publiques sera un atout ;
- La maîtrise du français sera requise pour les membres de l'équipe travaillant sur le Niger.
- La maîtrise de l'anglais sera requise pour les membres de l'équipe travaillant sur le Nigeria.

Experts clés pour l'évaluation

| Experts clés | Qualification requise | Expérience minimale | Langue |
|---------------------------|--|---|------------------------------|
| Chef d'équipe | Master (Ingénierie, économie, gestion, ...) | 10 ans dont 3 ans dans une évaluation similaire | Anglais et français courants |
| Expert technique 1 | Master (Énergies Électriques ou Renouvelables) | 5 ans avec 2 évaluations similaires | Anglais courant |
| Expert technique 2 | | | Français courant |
| 2 techniciens Groupe 1 | Bac ou BTS (électricité) | 2 ans avec 1 évaluation similaire | Anglais courant |
| 2 techniciens Groupe 2 | | | Français courant |
| Expert financier senior 1 | Master (Finance ou Économie) | 8 ans avec 2 évaluations similaires | Anglais courant |
| Expert financier senior 2 | | | Français courant |
| Expert financier junior 1 | Bac ou BT (Finance) | 2 ans avec 1 évaluation similaire | Anglais courant |
| Expert financier junior 2 | | | Français courant |
| Expert juridique 1 | Master (droit) | 8 ans avec 3 évaluations similaires | Anglais courant |
| Expert juridique 2 | | | Français courant |

| | | | |
|--------------|-------------------------------------|--|------------------|
| Expert E&S 1 | Master (Environnement ou Social) | 5 ans avec 2 évaluations similaires | Anglais courant |
| Expert E&S 2 | | | Français courant |

Equipe 1 : anglophone interviendra au Nigeria

Equipe 2 : francophone interviendra au Niger

En outre, la participation d'une entreprise locale qualifiée / de personnel professionnel au Nigéria et au Niger est fortement encouragée. Les professionnels désignés par l'homologue local qualifié devraient ajouter de la valeur grâce à une expertise démontrable et à une efficacité démontrée dans la collecte de données et les visites sur place.

La proposition devrait inclure des informations sur les personnes qui participeraient à l'équipe pour cette mission, y compris leur profil et leur expérience pertinente, et leurs niveaux d'effort attendus pour la mission en tant que contribution au budget.

6. Installations et personnel de contrepartie fournis par le client.

Le client fournira à l'entreprise les facilités suivantes :

- Lettres officielles d'information et d'introduction aux autorités et parties prenantes concernées au Niger et au Nigeria.
- Documents relatifs à la mission.
- Disponibilité du personnel de l'UGP pour fournir les informations nécessaires.
- Accompagner l'entreprise pour des visites de sites si nécessaire.